

occupent, une nouvelle distribution internationale du travail devrait être négociée. Les Ivoiriens, comme tous mes hôtes africains, ont cité le précédent utile de l'accord conclu récemment à Lomé entre des pays de l'Afrique, de la région du Pacifique, des Antilles et la Communauté européenne. Ils ont également souligné la nécessité d'une action à deux paliers: tout d'abord, les Nations-Unies et les autres institutions internationales, où l'on peut discuter utilement de questions de principe, quoique les mécanismes y soient plutôt lourds quand il s'agit de négocier des accords précis; ensuite, des accords bilatéraux ou "interrégionaux" pouvant être spécifiques et contraignants, comme la Convention de Lomé.

Nos discussions avec les dirigeants camerounais ont démontré combien efficace était la solidarité africaine en ce domaine. Tout en déplorant que la dernière session spéciale des Nations-Unies ait tourné à la confrontation ils n'en ont pas moins imputé cette tournure à la crise de l'énergie qui sévissait au même moment dans les pays industrialisés.

Selon les Camerounais, les pays de l'OPEP ont été accusés de provoquer cette crise, alors que ces pays prétendaient qu'elle n'était qu'un aspect des relations entre